Passerelle marchandises ou voyageurs

Financement



Formation professionnelle continue Programme régional de formation (PRF AS)

N° de marché :2019P175S04432

Organisme responsable et contact

ABSKILL II - FLOIRAC POINTET Marion 05.58.05.70.70 m.pointet@fauvel.pro

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Information collective Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Pour la passerelle marchandises : être titulaire du permis C et être titulaire de la FIMO Voyageurs. Pour la passerelle voyageurs : être titulaire du permis D et être titulaire de la FIMO Marchandises

Prérequis pédagogiques :

Savoir parler, lire et écrire le français Être titulaire du permis de conduire de la catégorie C, C1, C1E ou CE en cours de validité ET Être titulaire du permis de conduire de la catégorie D, D1, D1E ou DE en cours de validité Avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé(e) en marchandises ET/OU en voyageurs

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La formation spécifique dite « Passerelle » permet la mobilité sectorielle des conducteurs entre le transport de marchandises et le transport de voyageurs et vice versa.

Contenu et modalités d'organisation

MODULE 1: ACCUEIL ET BILAN DES CONNAISSANCES - Présentation du centre et de la formation Réglementation du transport et sécurité routière Techniques et comportement de conduite, conduite libre et accompagnée - 4 h MODULE 2: PERFECTIONNEMENT A LA CONDUITE RATIONNELLE AXE SUR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ - Caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité - Perfectionnement à une conduire rationnelle sûre et économique, possibilité offerte par l'informatique embarquée et optimisation de la consommation de carburant. - Principe d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique - Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et bonne utilisation du véhicule ou accueil et prise en compte des voyageurs - Application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile - 11 h MODULE 3: APPLICATION DES REGLEMENTATIONS - Réglementations sociales nationale et européenne du transport routier de marchandises ou de voyageurs, notamment temps de conduite et de repos, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle, formation des conducteurs, conventions collectives, statuts particuliers - Réglementation applicable au transport de marchandises ou de voyageurs en national et international, contrats et documents - 6 h MODULE 4: SANTE, SECURITE ROUTIERE ET SECURITE ENVIRONNEMENTALE - - Prévention des risques physiques, hypovigilance - Aptitude physique et mentale - Conduite préventive, évaluation des situations d'urgence au travers d'exercices pratiques permettant une approche des situations à risques - Principes élémentaires de secourisme - Circulation dans différentes conditions ou situations - Criminalité et trafic des clandestins - 7 h MODULE 5: SERVICE ET LOGISTIQUE - Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service Environnement économique du transport routier de marchandises, organisation du marché - 4 h MODULE 6: ÉVALUATION DES

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

Formation complémentaire « passerelle » - transport de voyageurs - Sans niveau spécifique
Formation complémentaire « passerelle » - transport de marchandises - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00166620	du 08/10/2019 au 31/12/2020	SAINT AVIT (40)	ABSKILL II - FLOIRAC		Non éligible	FPC
00166621	du 22/06/2020 au 07/10/2020	SAINT PAUL LES DAX (40)	MENDIKO FORMATION		Non éligible	FPC